



Le dossier électronique du patient

Dans l'intérêt du patient

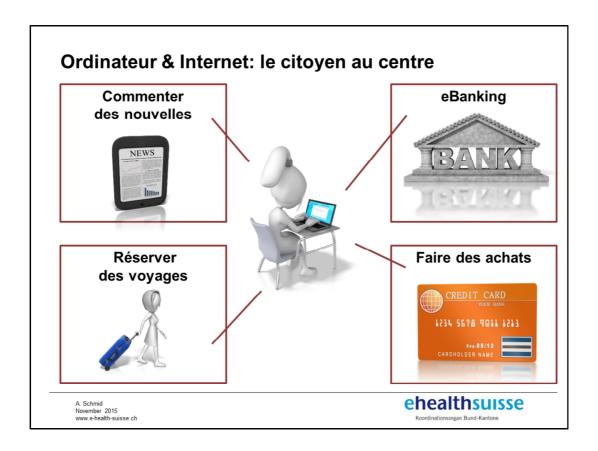
Adrian Schmid Responsable "eHealth Suisse" Organe de coordination "eHealth" Confédération-cantons



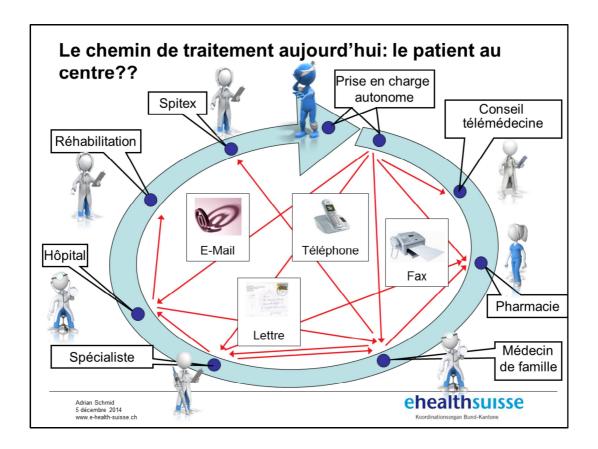
Meine Gesundheitsinfos. Zur richtigen Zeit am richtigen Ort.



Koordinationsorgan Bund-Kantone



L'ordinateur, les smartphones et l'internet ont énormément changé notre quotidien les 10 dernières années. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) nous proposent des instruments qui permettent d'agir de façon plus indépendante et plus responsable. Nous pouvons faire des achats, réserver des voyages ou faire des opérations bancaires sans devoir être sur place en personne ou se tenir aux heures d'ouverture.

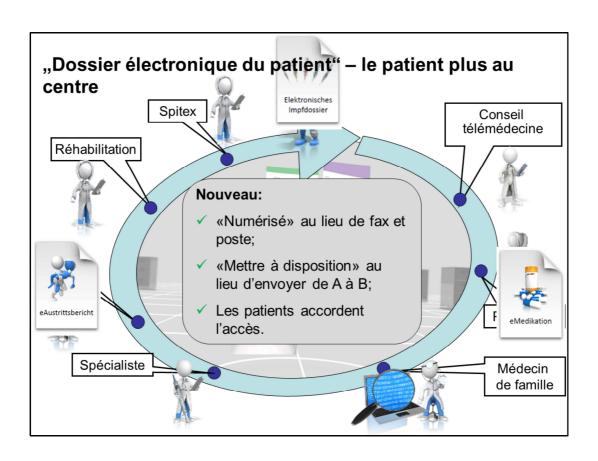


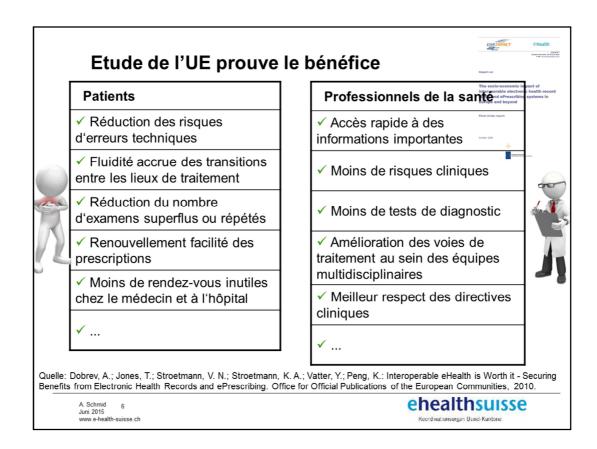
Le système de santé accuse du retard dans ce développement. Il n'est aujourd'hui pas garanti que la bonne information arrive au bon moment au bon endroit. Certes, les professionnels de la santé échangent les données et les documents de leurs patients, mais un rapport de sortie d'un hôpital intéressant pour le médecin de famille, l'est aussi pour un pharmacien, un physiothérapeute ou les services des soins à domicile. Eux aussi devrait connaître l'état actuel d'un patient. De plus, les moyens de communication sont aujourd'hui souvent obsolètes. Selon un sondage récent, les hôpitaux transmettent les données aux médecins à:

- 41% par fax;
- 26% par poste;
- 19% par email;
- Et dans 11 sur 100 cas, le patient agit en tant que messager et amène lui-même les documents chez le médecin.

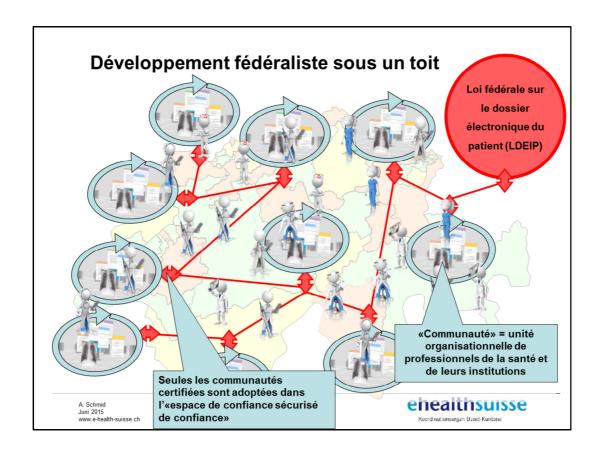


L'ensemble des spécialistes reconnaissent aujourd'hui que la gestion insuffisante de données importantes du patient est souvent une source importante d'erreurs médicales.

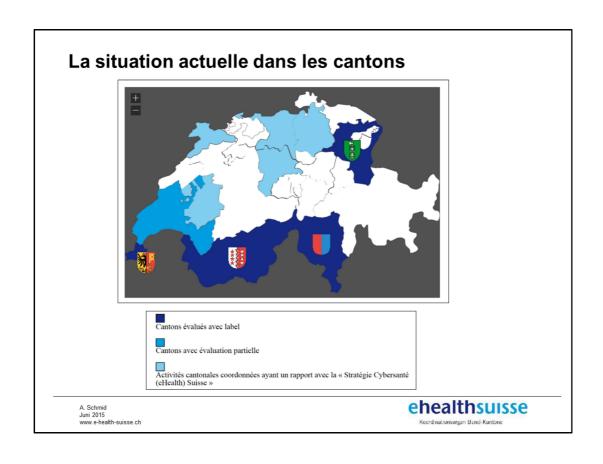




Quelle: http://www.ehr-impact.eu/downloads/documents/EHRI_final_report_2009.pdf



L'idée n'est pas d'établir un dossier électronique du patient national, mais de le mettre en œuvre progressivement. Les cantons sont responsables de la couverture sanitaire. C'est pourquoi il est prévu une mise en œuvre décentralisée dans les cantons ou dans les régions sanitaires intercantonales.





http://www.jura.ch/CHA/SIC/Centre-medias/Communiques-2015/Le-Jura-entre-dans-lere-de-la-cybersante.html



https://www.infomed-vs.ch/portal/fr/



http://www.vd.ch/themes/sante/organisation/ehealth/

Le Canton de Fribourg

Fribourg



Dossier pharmaceutique partagé

En étroite collaboration entre médecins, pharmaciens et autorité sanitaire fribourgeoise, un projet intitulé « Dossier pharmaceutique partagé » (DDP) a été mis sur pied dans le canton de Fribourg. Ce projet vise à favoriser la prise en charge thérapeutique rapide et sûre des patients en rendant possible,

avec l'accord préalable des patients, la mise à disposition aux médecins des données concernant les médicaments prescrits et remis dans les pharmacies publiques. De la sorte, c'est en toute connaissance de cause que les médecins peuvent décider des thérapies médicamenteuses les plus appropriées dans l'intérêt des patients.

Ce projet-pilote est réalisé dans le canton de Fribourg avec la perspective d'une Intégration au niveau suisse. C'est pourquoi, le projet respectera les recommandations techniques ainsi que sémantiques de « eHealth Suisse ».

Les informations spécifiques relatives à ce projet sont en cours de préparation et seront disponibles prochainement sur le site Internet de la Direction de la santé et des affaires sociales du Canton de Fribourg.

A. Schmid November 2015 www.e-health-suisse.ch



http://www.e-health-suisse.ch/umsetzung/00135/00149/00233/index.html?lang=fr



http://www.ne.ch/medias/Pages/151109_Cybersant%C3%A9.aspx

